Conjoint collaborateur dans une entreprise d'architecture

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année. Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@croaif.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit·e dans cette rubrique du Tableau, joignez obligatoirement une attestation de votre conjoint indiquant que vous exercez dans son entreprise sous le statut de conjoint collaborateur, et précisant la date de démarrage de cette activité.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e
adresse personnelle
tel personnel email personnel
inscrit·e au Tableau sous le n° national
déclare exercer sous le statut de conjoint collaborateur au sein de l'entreprise d'architecture
dont l'adresse est
tel professionnel email professionnel
depuis le (jour/mois/année)
J'atteste sur l'honneur :
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (libéral,
associé e de société d'architecture, etc.) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans
ma situation professionnelle.
Fait le